



Bulletin communal^{n°30} janvier 2013

Périodique d'information de la Commune d'Etalle
15, rue du moulin - 6740 Etalle
www.etalle.be * 063.45.51.74



- 02 Editorial
- 03 Conseil et Collège communal
- 04 Voeux communaux
- 05 Services communaux
- 06 Place aux enfants
- 07 Maison Communautaire " La Roseraie"
- 07 Fonds Social Chauffage
- 07 Brevet Européen de Premier Secours
- 08 Réseau Natura 2000
- 09 Protéger nos rivières
- 09 Raccordement en plomb
- 10 Ramassage des sapins de Noël
- 10 Distribution du courrier
- 10 Avis aux agriculteurs
- 10 Contacts
- 11 La vie à Etalle en image

C'est la crise ...

Cette phrase fait partie du discours ambiant.

La plainte court les rues, le niveau d'anxiété monte avec l'accroissement du chômage et l'augmentation de la précarité.

L'effet « fin de mois » devient de plus en plus sensible, même pour des citoyens qui jusqu'ici ne connaissaient pas ce problème. Beaucoup de gens sont également démunis sur le plan de la connaissance, de l'expression de soi, de l'aptitude à se prendre en charge, de la participation à la vie sociale, etc...

Comment ne pas céder à la morosité ?

Nous n'avons certes pas de solution miracle à proposer mais, face à ces difficultés, nos concitoyens, pour garder l'espoir et retrouver la confiance, ont besoin d'écoute, de solidarité, de partage, ...

C'est au niveau local que ces valeurs peuvent le mieux s'exprimer entre nous et que l'on peut le mieux changer nos habitudes. Il y a dans notre région une multitude d'initiatives citoyennes et personnelles dont l'objectif est de diminuer la pression économique et d'améliorer les liens entre les personnes et leur environnement social et économique.

Au niveau communal, nous sommes déterminés, dans la mesure de nos compétences et de nos moyens, à participer à cet effort, par le maintien d'une fiscalité modérée, par un soutien continu aux familles et au tissu associatif, et par la mise en œuvre de politiques économiques et sociales permettant qu'au niveau de notre commune, chacun puisse continuer à y trouver sa place, à s'y sentir soutenu et considéré comme une personne à part entière.

Dans cet esprit, nous souhaitons à tous et à chacun une bonne année 2013.

Le collège communal.

Editorial

DE BAS EN HAUT & DE GAUCHE À DROITE

RANG 1 Guy Charlier - Bourgmestre *** Georges Gondon - Echevin *** Vital Motte - Echevin *** Henri Thiry - Echevin *** Jean Guillaume - Conseiller *** Michel Bechet - Conseiller **RANG 2** Laurent Maillen - Conseiller - Président de C.P.A.S. *** Sylvain Cravatte - Conseiller **RANG 3** Jean-Paul Boegen - Conseiller *** Virginie Roelens - Echevine **RANG 4** Anne-Marie Claude - Conseillère *** Guy Jusseret - Conseiller *** Fabienne Bricot - Conseillère **RANG 5** Jean-François Gerkens - Conseiller *** Françoise Lequeux - Conseillère **RANG 6** Anne Abrassart - Conseillère *** Cécile Thibaut - Conseillère



1. Les nouveaux Collège Communal, Conseil Communal et C.P.A.S

C'est le lundi 03 décembre 2012 que conformément au Décret Wallon, les élus du scrutin du 14 octobre dernier ont prêté serment.

Le nouveau conseil communal appelé à siéger durant les 6 prochaines années est composé de 17 élus issus de trois groupes politiques.

*** La liste Mayor 11 élus
*** La liste E.P.E. 3 élus
*** La liste Ecolo 3 élus

Le Collège Communal

Bourgmestre : Guy Charlier

Liste Mayor

Compétences : Etat civil - Population
Aménagement du territoire : PCAR &
Lotissements communaux
Commerce - Industries - Zonings
Police - Pompiers
Logement
Enseignement

1er Echevin : Henri Thiry

Liste Mayor

Compétences : Travaux - Environnement - Eau
Aménagements de convivialité
Agriculture - Forêt
Entretien des bâtiments communaux
Fêtes foraines
Service d'hiver

2ème Echevin : Virginie Roelens

Liste Mayor

Compétences : Urbanisme
Culture : bibliothèque - éveil artistique
Associations musicales et théâtrales
Musée Gaumais
Culte - Fabriques d'église
Parc Naturel de Gaume - Cuestas
Place aux enfants
Accueil extrascolaire
Affaires Sociales

3ème Echevin : Vital Motte

Liste Mayor

Compétences : Sécurité
Maisons de Village
Logement
Enseignement
Bulletin communal

4ème Echevin : Georges Gondon

Liste Mayor

Compétences : Finances
Coordination de l'administration
(Personnel, Règlement, ...)
Tourisme : syndicat d'initiative, maison du
Tourisme, archetal
Fêtes et cérémonies publiques
Informatique : E.P.N. - Ecoles
Internet - Site Communal
Déchets

Président du C.P.A.S. : Laurent Mailen

Liste Mayor

Compétences : Affaires sociales
Petite Enfance
Plaines de jeux
Aînés : maison communautaire
Associations sociales
Service aux personnes handicapées
(handicapped - Ballon Vert)
Logement
A.L.E. - Maison de l'Emploi
Cérémonies du souvenir
Cimetières

La Présidence du Conseil Communal

Par un décret du 26 avril 2012, le Parlement Wallon a voté la possibilité pour le Conseil Communal de désigner un président d'assemblée distinct du Bourgmestre, qui auparavant présidait obligatoirement le Conseil Communal.

Selon une délibération du 3 décembre 2012, Etalle fait partie des 11 communes de la Province de Luxembourg qui ont fait ce choix.

Le conseiller communal Michel Bechet a été désigné pour occuper cette fonction nouvelle.

Le Conseil Communal

Les 17 élus sont :

Guy Charlier	***	Bourgmestre	***	Liste Mayor
Henri Thiry	***	Echevin	***	Liste Mayor
Virginie Roelens	***	Echevin	***	Liste Mayor
Vital Motte	***	Echevin	***	Liste Mayor
Georges Gondon	***	Echevin	***	Liste Mayor
Laurent Maillen	***	Président de C.P.A.S - Conseiller	***	Liste Mayor
Jean Guillaume	***	Conseiller	***	Liste Mayor
Françoise Lequeux	***	Conseillère	***	Liste E.P.E.
Michel Bechet	***	Conseiller	***	Liste Mayor
Fabienne Bricot	***	Conseillère	***	Liste Mayor
Sylvain Cravatte	***	Conseiller	***	Liste Mayor
Jean-François Gerkens	***	Conseiller	***	Liste Ecolo
Anne Abrassart	***	Conseillère	***	Liste Mayor
Guy Jusseret	***	Conseiller	***	Liste E.P.E.
Jean-Paul Boegen	***	Conseiller	***	Liste E.P.E.
Cécile Thibaut	***	Conseillère	***	Liste Ecolo
Anne-Marie Claude	***	Conseillère	***	Liste Ecolo

Le C.P.A.S.

Le C.P.A.S. se compose de 9 membres. Ils sont issus des trois groupes politiques.

La liste Mayor	***	6 représentants
La liste E.P.E.	***	2 représentants
La liste Ecolo	---	1 représentant

La composition du C.P.A.S.

Pour la liste Mayor

 Bovy Liliane *** Courty Béatrice *** Laurent Chantal ***
 Lefebvre André *** Maillen Laurent (Président) *** Sampont Thibault

Pour la liste E.P.E.

 Bovy Dominique *** Henroz Vinciane

Pour la liste Ecolo

 Clarinval Anne

2. Vœux Communaux

La présentation traditionnelle des vœux communaux aura lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 19h au Complexe sportif et culturel d'Etalle.

Vous y êtes toutes et tous cordialement invités. Merci néanmoins de confirmer votre participation en précisant le nombre d'adultes et d'enfants de moins de 12 ans et en vous inscrivant à l'administration pour le **15 janvier 2013**

Tél : 063/45.51.74
 Fax: 063/45.63.27
 Mail: anne-marie.dourte@publilink.be

3. Les services communaux

Le Service Population

Le service population de la maison communale est désormais ouvert au public le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Il reste bien entendu ouvert les autres jours de la semaine, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00, le samedi de 10h00 à 12h00 ainsi que sur rendez-vous au 063/45.51.74.

Centre d'Eveil Artistique

Ateliers Parents Admis

Pour partager un moment artistique, ludique, didactique et amusant avec votre enfant, venez nous rejoindre. Couleurs, dessins, pinceaux, crayons, papiers, ... tous les ingrédients pour des matinées dominicales sympathiques et conviviales.

- Le dimanche 27 janvier 2013
- Le dimanche 24 février 2013
- Le dimanche 24 mars 2013

Participation aux frais : 5 euros pour un parent et un enfant. Les inscriptions sont limitées

Stage de Carnaval

Le stage de Carnaval - Ateliers Léo'N'Art

Les ateliers artistiques pour les enfants de 6 à 11 ans auront lieu dans la petite salle du complexe sportif d'Etalle du lundi 11 février 2013 au vendredi 15 février 2013.

La participation aux frais est fixée à 30 euros par enfant. Elle comprend la fourniture du matériel et des collations. Les inscriptions sont limitées et se clôturent le 8 février 2013. Le paiement sera réalisé sur place le lundi 11 février.

Contact

Pour les Ateliers Parents Admis et le stage de Carnaval prenez contact avec l'animateur Michaël Crépin par téléphone au 0498/597.122 ou par mail à l'adresse miklcrepin@live.fr.

Votre message sur le répondeur fait office d'inscription

L'Espace Public Numérique

L'Espace Public Numérique « Souris et vous » est un lieu d'apprentissage et de sensibilisation à l'outil informatique. Il est ouvert à tous et peut également être fréquenté librement durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Les formations s'adressent à un public débutant et portent sur :

*** La découverte de l'ordinateur, son vocabulaire (Pixels, Disque dur, Mémoire vive, Menus, Fichiers) et certaines fonctionnalités informatiques

*** L'utilisation d'un traitement de texte. Rédiger, composer et imprimer un texte.

*** Importer des images ou des photos dans une mise en page.

*** Utiliser un moteur de recherche, « surfer » sur le net, créer une adresse de messagerie, communiquer via internet,...

*** Télécharger, logiciels gratuits, importer des photos, retrouver d'anciens amis...



!!!ATTENTION !!! ATTENTION !!!

La session prévue initialement en novembre 2012 est reportée au mois de février 2013 pour cause de travaux et de déménagement. Ces ateliers se dérouleront dans les anciens locaux de la Justice de Paix, rue du Moulin n°6 à Etalle. Ils auront lieu

Les lundis de 16h30 à 18h30

Les vendredis de 14h à 16h et de 16h30 à 18h30

Nous demandons aux personnes désireuses de participer à ces ateliers de prendre OU de reprendre contact avec l'animateur :

Michaël Crepin - Animateur EPN Formation
Gsm 0498/597122.

La Bibliothèque

« C'est malin, une bibliothèque. Ça aguiche. Je me suis laissé prendre »

Daniel Picouly ; « La faute d'orthographe est ma langue maternelle »

La vie à la bibliothèque

La bibliothèque vous souhaite le meilleur pour 2013 ! En ce début d'année, chacun entame ses propres résolutions : arrêter de fumer, faire du sport ou rendre plus souvent visite à belle-maman.

À la bibliothèque, nous avons décidé d'être encore plus disponible pour vous ! A partir de janvier, nos horaires s'élargissent pour s'adapter à vos besoins :

- *** Mardi de 13h30 à 18h30
- *** Mercredi de 08h30 à 17h30 (en non-stop)
- *** Jeudi de 13h30 à 17h30
- *** Vendredi de 08h30 à 12h30
- *** Samedi de 08h30 à 12h30

Nos activités

Notre chère conteuse fait la trêve des confiseurs mais reprend avec plaisir ses activités dès le 9 janvier. Les contes sont offerts tous les 2^o et 4^o mercredis du mois, de 16h00 à 17h00.

Les prochains moments contés sont donc les 09 & 23 janvier, les 13 & 27 février et les 10 & 24 mars.

La bibliothèque fait également sortir ses histoires hors de ses murs en s'associant à Stabul'Art avec la classe de 3^o maternelle. Nous vous invitons à visiter l'exposition installée dans les locaux de l'école communale d'Etalle pour admirer les œuvres des tout-petits mettant en scène des contes traditionnels à la manière de l'artiste Calder. Vous trouverez également des travaux réalisés par les autres classes ainsi que des œuvres personnelles d'artistes émanant de la région.

L'exposition est ouverte au public pendant les vacances de Carnaval.

Nos chers bénévoles et autres aides

Une nouvelle année est une bonne occasion de remercier tous les gens qui nous ont aidés avec gentillesse au fil de l'année. Sans vous, la vie à la bibliothèque ne serait pas aussi agréable.

Donc un GRAND merci à notre conteuse et nos plastifieuses ainsi qu'un merci tout particulier aux ouvriers communaux qui, par leur travail efficace, améliorent sans cesse nos locaux !

4. Place aux enfants

211 enfants ont participé à l'opération «Place aux Enfants» du 20 octobre dernier

L'opération « Place aux Enfants » qui s'est déroulée cette année à Etalle pour la 12^{ème} année consécutive, a remporté auprès des jeunes un succès indéniable. Le succès de cette journée est du tout simplement à la complicité de tous les partenaires : en premier lieu, la mobilisation des parents et bénévoles appelés pour la circonstance « passe murailles » puis l'enthousiasme des « hôtes d'un jour » toujours prêts à ouvrir leur porte et à accueillir les enfants de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années primaires. Bien plus qu'un événement ponctuel, cette action laisse sans nul doute des traces concrètes car ces rencontres intergénérationnelles permettent aux adultes de partager avec les jeunes, gestes, savoirs et expériences.

En effet, c'est une belle opportunité pour les commerçants, artisans, professions libérales et autres de partager leur savoir-faire tout en initiant les jeunes à leur travail quotidien ou mieux, en leur faisant partager la joie éprouvée dans l'accomplissement de leur métier, de leur passion ! Ceux-ci ont accepté de recevoir ces enfants et répondre à leurs questions sur un terrain de prédilection qui est celui de leur travail quotidien.

Chaque rentrée de classe de septembre coïncide avec le lancement de l'opération et chaque année les enfants des écoles attendent avec impatience le programme établi. Aidés de l'expérience des plus grands, ils savent que depuis plus de dix ans une trentaine d'ateliers leur sont proposés, que leur choix sera respecté et qu'ils auront surtout l'occasion d'entrer pour un jour dans l'univers des grands.

Pour le 20 octobre dernier, un programme tout aussi varié que les années précédentes les attendait : les ateliers incontournables (services de police, service incendie, clinique, pharmacie...), les ateliers dans la catégorie artistique, ceux qui avaient trait à la nature, aux métiers et autres passions...

Pour clôturer l'opération, enfants, passe-murailles et hôtes d'un jour se sont retrouvés en toute convivialité pour partager un goûter offert par l'Administration communale.

D'autre part, les photos glanées dans tous les ateliers feront l'objet d'albums-souvenir retraçant la journée. Ceux-ci seront offerts, comme chaque année, aux sept écoles situées sur le territoire de la commune. Nous vous en livrons quelques unes, pour le plaisir...

Par contre, nous vous invitons à découvrir toutes les photos retraçant cette belle journée. Elles sont disponibles sur le site de la commune d'Etalle www.etalles.be via le lien vers l'album Picasso «Place aux Enfants 2012».

5. Maison Communautaire La Roseraie

Le 27 octobre 2011, le conseil communal a décidé de créer une maison communautaire dans l'ancien presbytère de Sainte-Marie sur Semois. Il s'agit d'un lieu ouvert permettant de rompre la solitude sociale qui touche principalement les personnes âgées.

Aujourd'hui, la « Roseraie » issue d'un partenariat entre la Commune d'Etalle, le CPAS d'Etalle et la Croix Rouge de Belgique est opérationnelle. Elle ouvre ses portes tous les mardis et les jeudis de 9h à 17h.

Les bénéficiaires, issus de la commune d'Etalle, sont accueillis par Fabienne Bricot et une équipe de 6 bénévoles de la Croix Rouge de Belgique spécifiquement formés à cet effet. Ce projet pilote est largement salué hors Etalle comme projet novateur en termes d'adéquation au vieillissement de notre population.

Madame la Ministre Eliane Tillieux ayant notamment la politique des aînés dans ses compétences a salué la qualité du projet. L'intervention financière de son département est de 43.000,- euros. Elle devrait nous rendre visite le 22 février prochain.

Lors de sa visite du 11 décembre dernier, le Gouverneur de la Province, Monsieur Caprasse, a également salué la nouveauté qu'apporte la Roseraie.

Le premier repas de Noël à la Roseraie a eu lieu ce 20 décembre. Concocté par Fabienne, les bénéficiaires et les bénévoles, ce repas 4 étoiles a permis à la grande famille du centre communautaire de se retrouver. Ce repas en appelle d'autres. Rendez-vous a déjà pris pour l'an prochain.

Si vous souhaitez découvrir ce service, vous familiariser avec les lieux, vous rendre compte de ce qui est proposé, n'hésitez pas un seul instant, contactez-nous.

Georges Gondon (0495/20.55.82) – Président de la Roseraie

6. Le Fonds Social Chauffage

Le Fonds Social Chauffage offre un soutien financier sous forme d'allocation de chauffage à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures de chauffage.

Pour prétendre à une allocation, vous devez répondre aux deux conditions suivantes :

*** Vous chauffez votre logement, dont vous êtes locataire/propriétaire, au mazout, au pétrole lampant ou au gaz propane.

*** Vous percevez un revenu limité, vous êtes en situation de surendettement, vous percevez une allocation du CPAS ou vous êtes BIM/Omnio

Pour demander cette allocation, vous devez prendre contact avec le CPAS de la commune (063/45.55.53) dans les 60 jours qui suivent la livraison du combustible de chauffage.

Le montant de l'allocation dépend de 2 éléments : le type de combustible et le prix du gasoil de chauffage. Le Fonds intervient à raison de :

*** Minimum 210 euros par an et par ménage

*** Maximum 1.500 litres par an et par ménage

7. B.E.P.S.

Brevet Européen de Premier Secours (BEPS)

La Croix-Rouge de Belgique, un auxiliaire des pouvoirs publics, est le leader dans la formation du grand public aux premiers secours. La formation BEPS (Brevet Européen de Premiers Secours) est la formation de base délivrée par la Croix-Rouge.

En la suivant, vous poserez un geste citoyen en devenant un des premiers acteurs de la chaîne des secours lorsqu'une urgence survient.

Le centre de formation de la Croix Rouge de Belgique situé 1, rue du dispensaire à Arlon propose une formation les 4, 6, 18, 20, 25 et 27 février 2013 de 19 à 22h.

Pour plus d'informations, contactez Madame Virginie Coos au 063/ 22 10 10 ou via mail Virginie.coos@redcross-fr.be

8. Réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un vaste ensemble de sites sélectionnés au sein de chaque Etat membre de l'Union européenne et dont l'objectif est de protéger la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socio-économiques locales.

Le Gouvernement wallon demande de soumettre à enquête publique l'ensemble des 240 projets d'arrêtés de désignation des sites Natura 2000 ainsi que le projet d'arrêté fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000.

Les enquêtes publiques ont débuté le 17 décembre 2012 et dureront 45 jours.

Si vous êtes concernés directement (propriétaires ou gestionnaires) ou indirectement (riverains, environnementalistes, ...) par l'un de ces projets, vous pouvez émettre vos remarques sur celui-ci, dans les bureaux de l'une des communes où le projet est soumis à enquête publique.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit à l'administration communale soit à la direction extérieure du Département de la Nature et des Forêts (voir adresses ci-dessous), ou encore à l'administration centrale du Département de la Nature et des Forêts (081/33.58.16). Vous pouvez également vous connecter sur le site <http://natura2000.wallonie.be>, rubrique « Enquête publique ».

Avis d'enquête publique

Commune de ETALLE

L'Administration communale porte à la connaissance de la population que le projet d'arrêté de désignation du site Natura 2000 BE34050 «Bassin de la Semois entre Tintigny et Jamoigne», Natura 2000 BE34056 «Bassin de la Semois de Etalle à Tintigny», BE34057 «Marais de la Haute-Semois et Bois de Heinsch», BE34058 «Camp militaire de la Semois», BE34061 «Vallées de Laclaireau et du Rabais», ainsi que le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000, dont l'auteur est le Gouvernement wallon sont soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de la désignation de ce site Natura 2000.

A. Actes soumis à enquête publique

*** Projet d'arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000
BE34050 «Bassin de la Semois entre Tintigny et Jamoigne» en exécution de l'article 26, §1, de la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature.

*** Projet d'arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000
BE34056 «Bassin de la Semois de Etalle à Tintigny» en exécution de l'article 26, §1, de la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature.

*** Projet d'arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000
BE34057 «Marais de la Haute-Semois et Bois de Heinsch» en exécution de l'article 26, §1, de la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature.

*** Projet d'arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000
BE34058 «Camp militaire de la Semois» en exécution de l'article 26, §1, de la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature.

*** Projet d'arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000
BE34061 «Vallées de Laclaireau et du Rabais» en exécution de l'article 26, §1, de la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature.

*** Projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000 en exécution de l'article 25 bis et 29, § 2, de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature.

B. Modalités de l'enquête publique

Le projet d'arrêté de désignation est soumis aux modalités de participation du public en matière d'environnement prévues par le Livre Ier du Code de l'Environnement en vertu de l'article 26, §2, de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature.

L'enquête publique, relative à ce projet d'arrêté de désignation qui constitue un plan ou programme de catégorie A2, est organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'environnement.

Le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000 définit entre autres le contenu des objectifs de conservation applicables pour chaque espèce et chaque type d'habitat naturel pour lesquels un site peut être désigné. C'est l'arrêté de désignation du site qui fixe, pour le site concerné, la liste des espèces et habitats pour lesquels le site est désigné.

Pour savoir quels sont les objectifs de conservation applicables dans le site, il faut donc d'abord consulter, dans le projet d'arrêté de désignation, la liste des espèces et des habitats d'intérêt communautaire pour lesquels le site est désigné et ensuite se référer aux objectifs de conservation relatifs à ces espèces et ces habitats, établis par le

projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000.

Le projet d'arrêté fixant les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000 est également soumis à enquête publique suivant la même procédure et les mêmes formes que celles prévues pour le projet d'arrêté de désignation.

La durée de l'enquête publique est de 45 jours (art. D.29-13, § 1er, 1° du Livre Ier du Code de l'environnement).

*** Date d'affichage de l'avis d'enquête : 12/12/2012

*** Date de début de l'enquête publique : 17/12/2012

*** Date de fin de l'enquête publique : 08/02/2013

*** Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante jusqu'au 08/02/2013 : Collège communal de Etalle Rue du Moulin 15 - 6740 ETALLE

*** Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique: Le 08/02/2013 à 14 H 00 - Administration communale d'Etalle rue du Moulin 15

Le dossier peut être consulté à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 9 H 00 à 12 H 00 et le samedi matin de 10 H 00 à 12 H 00.

Dès le début de l'enquête publique, les projets seront disponibles :

*** A l'administration communale ;

*** Dans les directions extérieures Direction d'Arlon, Mr VAN DOREN, Directeur, (Place Didier,45 à 6700 Arlon Tél : 063/58.91.63)et les services centraux du Département de la Nature et des Forêts (avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes – Tél. : 081/33.58.16)

*** Sur le site <http://natura2000.wallonie.be>, rubrique « Enquête publique ».

L'autorité compétente pour prendre la décision sur ces projets, objet de la présente enquête publique, est le Gouvernement wallon.

Pour le Collège communal,

A Etalle, le 10 décembre 2012

La Secrétaire,
A.M. Dourte

Le Bourgmestre,
G. Charlier

9. Protéger nos rivières

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique relative aux projets de plans de gestion établis pour les parties wallonnes des quatre districts hydrographiques internationaux est organisée depuis le 11/06/2012 et se clôturera le 18/01/2013.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les actions proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière sur les sites http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere et eau.wallonie.be.

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal ou à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à eau@spw.wallonie.be, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies au service de l'urbanisme de l'administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture. Dans ce cas, rendez-vous devra être pris auprès de la personne de contact (063/45.51.74).

Une séance de clôture sera organisée le 18 janvier 2013 à 10 h 00.

10. Raccordement en plomb

L'Administration Communale effectue un recensement des conduites en plomb qui existeraient encore dans la commune pour la distribution de l'eau.

Si vous avez un tel raccordement ou si vous avez un doute quant au type de votre raccordement à la distribution, contactez-nous. (tél : 063/45.51.74, fax 063/45.63.27 ou par mail à l'adresse anne-marie.dourte@publilink.be).

11. Ramassage des sapins de Noël

Une opération de ramassage des sapins de Noël est organisée dans différents villages de la commune avec la collaboration des associations de jeunes locales.

- *** Vance et Villers Tortru, le 12 janvier 2013
- *** Sainte-Marie sur Semois, le 13 janvier 2013
- *** Villers sur Semois et Mortinsart, le 13 janvier 2013
- *** Sivry, le 20 janvier 2013

Dans les autres villages, le ramassage aura lieu durant la semaine allant du 14 au 18 janvier 2013.

12. Distribution du courrier

Les mois d'hiver constituent habituellement une période de forte activité pour la poste. C'est la saison durant laquelle les conditions climatiques peuvent perturber sérieusement la collecte et la distribution du courrier et compliquer le travail quotidien des facteurs.

Aussi Bpost remercie tous les concitoyens qui déblaient la neige sur le trottoir devant leur habitation et empêchent la formation de verglas sur celui-ci. Ils permettent ainsi aux facteurs d'assurer un service optimal, et ce même dans des conditions hivernales rigoureuses.

13. Avis aux agriculteurs

Une première collecte des plastiques agricoles aura lieu sur le territoire de notre commune le 21 & 22 février.

Le conteneur sera entreposé à l'atelier communal (zoning du Magenot) de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

14. Contact

Administration communale d'Etalle

Rue du Moulin 15
6740 Etalle

Tél : 063/45.51.74
Fax: 063/45.63.27

Mail: anne-marie.dourte@publilink.be

Secrétariat

Dourte Anne-Marie	063. 45 01 16
Parfondry Brigitte	063. 45 01 15

Receveur

Rongvaux Michel	063. 45 01 29
-----------------	---------------

Comptabilité

Detinne Agnès	063. 45 01 12
---------------	---------------

Etat Civil

Andreux Martine	063. 45 01 21
-----------------	---------------

Population

Ridole Carine	063. 45 01 19
Dodeur Christine	063. 45 01 18

Taxes

Decker Francine	063. 45 01 28
-----------------	---------------

Travaux

Dossogne Francis	063. 45 01 20
Noo Etienne	063. 45 01 23
Lopez Laura	063. 45 01 17

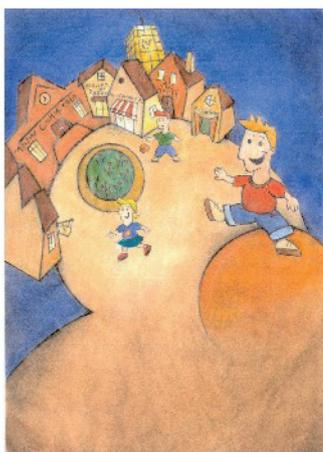
Urbanisme

Serge Focant	063. 45 01 24
Grégory Turbang	063. 45 01 10



La vie à Etalle d'Octobre à Décembre 2012

A Gauche : Place aux enfants
A droite : La Roseraie *** Repas de Noël





La présentation traditionnelle des vœux communaux aura lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 19h au Complexe sportif et culturel d'Etalle.

Vous y êtes toutes et tous cordialement invités. Merci néanmoins de confirmer votre participation en précisant le nombre d'adultes et d'enfants de moins de 12 ans en vous inscrivant à l'administration communale avant le 15 janvier 2013.

Tél. 063/45.51.74

Fax : 063/45.63.27

Mail : anne-marie.dourte@publilink.be

Invitation

Meilleurs sentiments
& Bonne Année